

Solidarité Haïti



Association soutenue



Aide Médicale Internationale

1 rue du Pré Saint Gervais – 93 500
Pantin - France
Tél : +33 1 41 50 59 90
Site : www.amifrance.org



Contact :

Anne Dutrey-Kaiser, responsable de programme
anne.dutreykaiser@amifrance.org
Tél : + 33 1 41 50 59 90

Equipe sur place :

Staff expatriés: 7
Staff locaux : 34

Fondation de France

40 avenue Hoche, 75008 Paris

Contact : Martin Spitz
solidaritesinternationales@fdf.org

Contribution à l'action :
250 000 euros

Aide Médicale Internationale

Aide Médicale Internationale (AMI) et Première Urgence (PU) sont des Organisations Non Gouvernementales basées en France et œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale. Elles sont apolitiques, non confessionnelles et ne génèrent aucun profit (association loi 1901). Pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti, elles ont formé un consortium opérationnel qui a pour but d'aider, de protéger et d'apporter assistance aux populations affectées par cette catastrophe naturelle de grande ampleur.

Implantées en Haïti depuis 1984, les équipes d'AMI mènent depuis six ans un programme d'accompagnement médical et psychosocial auprès des enfants des rues de Port-au-Prince. Des cliniques mobiles sillonnent les rues de la capitale pour assurer consultations, vaccinations et séances de dépistage du VIH.

Première Urgence est une association loi du 1er juillet 1901 qui a pour vocation de venir en aide, soulager et préserver les vies dans le cadre d'actions en faveur de victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres, d'effondrement économique consécutif à un bouleversement politique international ou national.

L'action

- Durée du projet : 3 mois (janvier – mars 2010).
- Zone d'intervention : Port-au-Prince et ses environs (Pétionville et Martissant)
- AMI permet un accès pour les blessés les plus sérieux à des soins chirurgicaux d'urgence avec un chirurgien et un anesthésiste.
- Les populations de la zone d'intervention ont accès à des soins curatifs gratuits et de qualité.
- AMI met en place deux équipes médicales d'urgence intervenant en cliniques mobiles sur des sites situés dans les zones les plus touchées par le séisme en complémentarité avec PU qui se charge de répondre aux besoins non alimentaires.

Principaux résultats attendus

- Les populations de la zone ciblée ont accès à une clinique mobile.
- 20 000 patients reçoivent des soins de santé primaires.